



FICHE SIGNALÉTIQUE 7060

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 7060
Nom du produit : Désodorisant pour auto – Cerise
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Éthanol	64-17-58	10 – 30	TLV TWA 1000 ppm LC50 31623 ppm/4hrs, rat LD50 7060 mg/kg, rat, oral LD50 20000 mg/kg, lapin, cutané
Sorbitan monolaurate	9005-64-5	7 – 13	LD50 36700 mg/kg, rat, oral
Nonylphénol ethoxylé	9016-45-9	3 – 7	LD50 2780 mg/kg, rat, oral
Méthanol	67-56-1	1 – 5	TLV TWA 200 ppm LC50 64000 ppm/4hrs, rat LD50 5628 mg/kg, rat, oral LD50 20000 mg/kg, lapin, cutané

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Les vapeurs sont irritantes pour les yeux. Les lésions aux yeux lors du contact avec le liquide sont habituellement réversibles et le traitement approprié permet de guérir en quelques jours. Les lésions sont habituellement une conjonctivite légère à modérée.

Peau : N'est pas un irritant primaire lors de contacts de courte durée. L'exposition répétée ou prolongée peut causer une dermatite, de l'érythème ou de la desquamation. Le méthanol peut être absorbé par la peau dans des quantités toxiques et létales.

Inhalation : Les vapeurs sont modérément irritante pour les voies respiratoires. Inhalation de larges concentrations peut produire des étourdissements, de la faiblesse, de la somnolence, des nausées et des vomissements. Les symptômes sont dépendants du niveau et de la durée de l'exposition.

Ingestion : La composante la plus dangereuse est le méthanol, une substance toxique pouvant causer la cécité ou la mort. Les symptômes sont les étourdissements, de la faiblesse, de la somnolence, une perte de perception et de réaction, de l'euphorie, de l'inconfort abdominal, des nausées, des vomissements, une démarche difficile, une perte de coordination et le coma.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

- Yeux : Aucun connu.
- Peau : Dermatitis, peut dégraisser la peau, réaction allergiques.
- Inhalation : Inhalation prolongée ou répétée peut causer de la toux, des essoufflements, des étourdissements et une intoxication, des nausées et une dépression du système nerveux central.
- Ingestion : L'exposition à long terme à l'éthanol peut causer le développement de lésions au foie. L'exposition à long terme au méthanol a été associée à des maux de tête, des vertiges, des conjonctivites, de l'insomnie et des troubles de la vision.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux immédiats.
- Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Laver minutieusement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon. Si de l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
- Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion : Si ingéré, obtenir des soins médicaux immédiats. Ne pas induire de vomissements. Faire boire environ 250 ml d'eau à la victime pour diluer le produit dans l'estomac. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.
- Note au médecin : Ce produit contient du méthanol, une substance toxique ayant causé la cécité et autres effets graves sur la vision, ainsi que la mort.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Point d'éclair : 15 C (Éthanol 64-17-5)
- Température d'auto-inflammation : 385 C (Méthanol 67-56-1)
- Limites d'inflammation – air (%) : LIE : 3.3 LSE : 36.0
- Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂), mousse d'alcool, poudre chimique sèche, brouillard d'eau, selon la nature du feu. La poudre chimique sèche ou le brouillard d'eau peuvent être utilisés pour refroidir les contenants. Ne pas utiliser d'eau, excepté sous forme de brouillard.
- Équipement de protection : Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet adéquat, incluant des appareils respiratoires autonomes.
- Informations supplémentaires : Des vapeurs peuvent se former et se déplacer ou être transportées par les courants d'air. Elles peuvent être allumées par des veilleuses, des flammes nues, des étincelles, des chaufferettes, de l'équipement électrique, des décharges statiques ou d'autres sources d'ignition se trouvant à une distance éloignée du lieu de l'incendie ou de manutention.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, formaldéhyde.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Éviter le contact avec le produit renversé. Enlever les vêtements contaminés. Arrêter les fuites si sécuritaire. Enlever toutes les sources d'ignition dans les aires adjacentes. Utiliser des moyens

adéquats pour contenir le produit et éviter la contamination environnementale. Empêcher d'étendre et d'entrer dans les égouts, fossés ou cours d'eau en utilisant du sable, de la terre ou tout autre barrière appropriée. Essayer de disperser les vapeurs ou en diriger l'écoulement vers un lieu sécuritaire. Prendre des précautions pour éviter les charges statiques. Assurer la continuité électrique en mettant l'équipement à la terre.

Petit déversement : Pour des quantités de moins d'un baril, transférer mécaniquement dans un contenant refermable identifié pour la récupération ou l'élimination du produit. Laisser les résidus s'évaporer ou absorber avec un matériel approprié et éliminer de façon sécuritaire. Retirer le sol contaminé et disposer de façon sécuritaire.

Grand déversement : Pour des quantités de plus d'un baril, transférer mécaniquement dans un contenant pour la récupération ou l'élimination du produit. Ne pas nettoyer les résidus avec de l'eau. Retenir les déchets contaminés. Laisser les résidus s'évaporer ou absorber avec un matériel approprié et éliminer de façon sécuritaire. Retirer le sol contaminé et disposer de façon sécuritaire.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Inflammable. Ne pas couper, percer, sabler, souder ou effectuer toute opération semblable sur ou près des contenants. Les équipements fixes, les contenants et équipements de transfert doivent être mis à la terre pour prévenir l'accumulation de charges statiques. Les surfaces chaudes peuvent être suffisantes pour allumer le liquide en l'absence de flammes ou d'étincelles. Éteindre les veilleuses, cigarettes et fermer les autres sources d'ignition avant l'utilisation et jusqu'à ce que les vapeurs soient éliminées. Éviter de respirer les vapeurs et le contact prolongé ou répétitif avec la peau. Laver les vêtements contaminés avant la réutilisation.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec, bien ventilé et loin des sources de chaleur et d'ignition. Utiliser une ventilation anti-explosion pour prévenir l'accumulation de vapeurs.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation mécanique est recommandée pour toutes les situations intérieures pour contrôler les émissions. Les équipements mécaniques et électriques doivent être anti-explosion. Pour le personnel entrant dans des espaces restreints, une procédure appropriée doit être suivie, incluant la ventilation et l'évaluation de l'atmosphère du contenant.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures et/ou masque facial pour protéger les yeux et le visage si le produit doit être manipulé de façon à ce qu'il y ait des risques d'éclaboussures.

Peau : Dans les espaces restreints ou lorsque le risque de contact cutané est élevé, des vêtements imperméables doivent être portés.

Gants : Gants imperméables en néoprène, butyle ou caoutchouc naturel.

Inhalation : Si l'exposition dépasse les limites permises, utiliser un masque approuvé NIOSH. Utiliser des cartouches pour vapeurs organiques approuvées NIOSH ou un masque respirateur avec apport d'air approuvé NIOSH.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures et/ou masque facial pour protéger les yeux et le visage

Peau : Dans les espaces restreints ou lorsque le risque de contact cutané est élevé, des vêtements imperméables doivent être portés.

Gants : Gants imperméables en néoprène, butyle ou caoutchouc naturel.
Inhalation : Utiliser des cartouches pour vapeurs organiques approuvées NIOSH ou un masque respirateur avec apport d'air approuvé NIOSH.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide.
Couleur : Transparent, ambre.
Odeur : Cerise.
pH @ 1% : 7.35
Densité relative (g/cm³) : 0.970
Point d'ébullition : Non déterminé
Point de congélation : Non déterminé
Pression de vapeur : Non déterminé
Matières volatiles (poids) : Non déterminé
Solubilité (eau) : Soluble.
COV (%) : Non déterminé
Viscosité : Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable.
Polymérisation dangereuse : Aucune connue.
Conditions à éviter : Chaleur, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition.
Incompatibilités : Oxydants forts, acides et alcalins forts.
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, formaldéhyde.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Éthanol	64-17-58	10 – 30	TLV TWA 1000 ppm LC50 31623 ppm/4hrs, rat LD50 7060 mg/kg, rat, oral LD50 20000 mg/kg, lapin, cutané
Sorbitan monolaurate	9005-64-5	7 – 13	LD50 36700 mg/kg, rat, oral
Nonylphénol ethoxylé	9016-45-9	3 – 7	LD50 2780 mg/kg, rat, oral
Méthanol	67-56-1	1 – 5	TLV TWA 200 ppm LC50 64000 ppm/4hrs, rat LD50 5628 mg/kg, rat, oral LD50 20000 mg/kg, lapin, cutané

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Les vapeurs sont irritantes pour les yeux. Les lésions aux yeux lors du contact avec le liquide sont habituellement réversibles et le traitement approprié permet de guérir en quelques jours. Les lésions sont habituellement une conjonctivite légère à modérée.

Peau : N'est pas un irritant primaire lors de contacts de courte durée. L'exposition répétée ou prolongée peut causer une dermatite, de l'érythème ou de la desquamation. Le méthanol peut être absorbé par la peau dans des quantités toxiques et létales.

Inhalation : Les vapeurs sont modérément irritante pour les voies respiratoires. Inhalation de larges concentrations peut produire des étourdissements, de la faiblesse, de la

somnolence, des nausées et des vomissements. Les symptômes sont dépendants du niveau et de la durée de l'exposition.

Ingestion : La composante la plus dangereuse est le méthanol, une substance toxique pouvant causer la cécité ou la mort. Les symptômes sont les étourdissements, de la faiblesse, de la somnolence, une perte de perception et de réaction, de l'euphorie, de l'inconfort abdominal, des nausées, des vomissements, une démarche difficile, une perte de coordination et le coma.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Effets cancérogènes : Aucun connu.
Effets mutagènes : Aucun connu.
Effets tératogènes : Aucun connu.
Effets fétotoxiques : Une consommation importante et prolongée d'alcool éthylique pendant la grossesse peut être la cause d'un accroissement du risque d'anomalies connues sous le terme de **syndrome d'alcoolisme foetal** ou SAF. L'identification du SAF est basée sur les symptômes suivants retard de croissance prénatal ou postnatal, atteinte du système nerveux central et malformation cranio-faciale.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information réglementaire	Nom d'expédition	UN	Classe	GE
Classification TMD	Liquide inflammable, toxique n.s.a. (Éthanol, méthanol)	1993	3 (6.1)	III

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : B2 Liquide inflammable.
D1A Matériels très toxiques ayant d'autres effets.
D2B Matériels toxique ayant d'autres effets.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Danielle Gonthier, chimiste

Date : Sept. 2012

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.